



# J.A.D.E

JOURNAL DES ADHÉRENTS DE MUTAME NORMANDIE

ÉDITO

Décembre 2013

## MUTAME, UNE RÉPONSE CRÉDIBLE À LA PROTECTION DE VOTRE SANTÉ



La mise en œuvre du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011 s'est opérée dans de bonnes conditions. Dans leur majorité, les employeurs continuent d'apporter une aide financière pour la couverture du risque santé dès lors que le contrat souscrit par les personnels répond aux exigences de la labellisation imposées aux collectivités territoriales. Le plus souvent, l'agent s'acquitte de la totalité de la cotisation

appelée par la mutuelle et reçoit directement l'aide. La mutuelle a autorisé sans réserve le retour à une option de garanties inférieures lorsque le nouveau montant accordé par la collectivité a contraint le mutualiste à supporter une charge plus importante. Le gel de notre tarification pour les personnels en activité pour l'année 2013 a facilité la transition entre l'ancienne modalité d'attribution d'une subvention de 25% et le nouveau versement d'un forfait unique ou familial.

Grace à une gestion rigoureuse, nous réussissons à équilibrer les comptes annuels de l'exercice en cours qui enregistrent une progression des dépenses de remboursement de l'ordre de 1% avec une dérive importante de la prise en charge des frais d'hospitalisation, des soins infirmiers et des transports. Pour l'année 2014, le conseil d'administration a choisi de répartir équitablement l'ajustement des tarifs sur l'ensemble des membres participants avec une revalorisation uniforme de 2%. Nous pensons ainsi couvrir l'évolution des remboursements au rythme de l'année qui se termine et tenir compte d'un point d'inflation.

Nous constatons avec plaisir que l'assistance au domicile organisée depuis le début de cette année au retour d'une hospitalisation programmée de plus de 2 jours satisfait plusieurs personnes isolées ou des familles avec des enfants en bas âge. La participation accordée depuis juillet dernier pour les soins de pédicurie non remboursés par l'assurance maladie couvre 50% de la dépense. Dès janvier 2014, nous poursuivons les améliorations avec la revalorisation de 40% de la prise en charge des frais d'orthodontie des enfants et la suppression de la limitation annuelle du nombre d'implants dentaires.

Mutame Normandie entend renforcer son implication sur le terrain grâce aux déplacements des conseillers mutualistes qui vont à la rencontre des personnels actifs en organisant des permanences sur

le lieu de travail. Emilie, notre assistante sociale est à la disposition de l'ensemble des personnels de la collectivité. Son intervention efficace auprès des familles apporte une solution à la résolution de difficultés passagères pour se soigner. Elle participe à la constitution du dossier de demande d'aide pour l'acquisition d'une complémentaire et prépare le versement de l'allocation aux parents d'enfant handicapé et de la rente aux orphelins. Les rencontres santé organisées avec la Mutualité Française, le recours à Priorité Santé Mutualiste, les actions de prévention et les campagnes de dépistage menées par la mutuelle concourent également à votre protection.

Comme chaque année nous allons devoir supporter des charges nouvelles avec notamment le financement de la participation annuelle de 5 € versée au médecin traitant pour la coordination, la prévention et le suivi du patient. Nous ferons face à la réduction de l'aide obtenue pour la gestion des cumistes inscrits à la mutuelle. Nous adapterons les pratiques aux nouvelles obligations du contrat responsable et nous subirons l'augmentation de la fiscalité et les contraintes supplémentaires de l'autorité de contrôle. La généralisation de la complémentaire santé dans le secteur privé nous privera progressivement de l'adhésion des conjoints salariés qui devront rejoindre un contrat obligatoire. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets au fur et à mesure de leur mise en place.

Pour le moment, faisons ensemble preuve de solidarité et d'optimisme car nous sommes toujours parvenus à surmonter les épreuves. Notre sens commun de la responsabilité et le partage pour un engagement au service de la communauté mutualiste nous permettent toujours d'apporter une réponse crédible à la protection sociale complémentaire. Notre présence depuis plus de 50 ans aux cotés des territoriaux et de leurs proches démontre s'il en était besoin l'intérêt porté aux valeurs humaines.

Les personnels et les administrateurs de la mutuelle sont heureux de contribuer à la pérennité de l'entreprise initiée par nos pairs. Votre soutien donne une réelle légitimité aux actions entreprises pour le bien-être de celles et ceux qui sont confrontés aux aléas de la vie.

Nous formulons à votre attention et pour votre famille nos meilleurs vœux.

DANIEL LEMENUEL,  
PRÉSIDENT DE MUTAME NORMANDIE

## Campagne de parrainage

Faites connaître votre mutuelle à un collègue territorial ou à un proche pour gagner des «Jade». Découvrez le crédit de points sur la carte virtuelle pour les transformer en ristourne de cotisations [www.mutame-normandie.fr](http://www.mutame-normandie.fr) Espace « adhérent – fidélisation »



## COTISATIONS 2014

### Actualisation des barèmes

- Revalorisation uniforme de 2% des tarifs pour tous les bénéficiaires cotisants.
- Ajustement de la cotisation des enfants des membres extérieurs.

Rappel : la cotisation est déterminée à partir de l'âge de l'adhérent au 1er janvier de l'année de l'appel.

### Détail de la cotisation

- La cotisation comprend la taxe de 7% sur les contrats responsables reversée aux impôts et la contribution de 6,27% payée à l'URSSAF pour le financement de la CMU complémentaire.

### Affichage des frais de gestion

- C'est le poids des charges de fonctionnement rapporté aux cotisations taxes comprises.

### Notification SEPA

- Identification du compte bancaire au format européen 2014 pour le prélèvement de la cotisation.

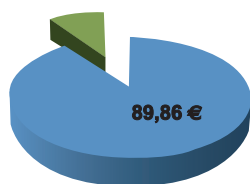
### Attestation de labellisation

- Les adhérents agents territoriaux en activité vont recevoir au domicile avant la fin de l'année, le justificatif à produire à l'employeur pour faire valoir le bénéfice de l'aide financière. L'attestation annuelle est disponible sur [www.mutame-normandie.fr](http://www.mutame-normandie.fr) Espace « adhérent – cotisations »

## FRAIS DE GESTION

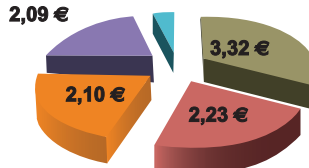
La loi impose de préciser l'utilisation des fonds perçus par la mutuelle

10,14 € Pour une cotisation de 100 €



■ Prestations  
■ Frais de gestion

0,40 € Répartition des frais de gestion



■ Personnels et fonctionnement  
■ Paiement des prestations et tiers payant  
■ Assistance et obsèques  
■ Adhésions et prospections  
■ Encaissement et cotisations

## AMÉLIORATION DES PRESTATIONS EN 2014

- Suppression de la limitation annuelle du nombre d'implants dentaires
- Allocation annuelle aux parents d'enfant handicapé de 203 € à 983 € selon l'option
- Aide ménagère complémentaire à la caisse de retraite : 3,90 €/h en Mutame 2 et 5,75 €/h en Mutame 3



### EXEMPLE DU REMBOURSEMENT SEMESTRIEL DU TRAITEMENT DE L'ORTHODONTIE POUR DES SOINS 2014

Dépense	CPAM	Mutame 2	Reste à charge	Mutame 3	Reste à charge
590,00 €	193,50 €	290,25 €	106,25 €	357,98 €	38,52 €

## RETOUR POSSIBLE DES DÉMISSIONNAIRES

Les adhérents qui ont quitté la mutuelle peuvent désormais solliciter à tout moment une nouvelle affiliation auprès de Mutame Normandie. L'adhésion est soumise aux conditions générales d'admission avec en particulier une majoration tarifaire pour l'inscription à partir de 50 ans.

## LE CONTRAT SOLIDARITÉ TERRITORIALE POUR LES AGENTS TERRITORIAUX



Préserver ses revenus et protéger ses proches : souscrire le contrat labellisé individuel de Prévoyance assuré par Mutex éligible à l'aide financière de l'employeur.

## COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE MAIL

Vous êtes informé en temps réel du remboursement de la mutuelle, vous pouvez changer votre adresse postale ou les coordonnées bancaires. ✉ [adirection@mutame-normandie.fr](mailto:adirection@mutame-normandie.fr)